



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27/09/2022

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : LANCEMENT DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN DE SOUVERAINETÉ POUR LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a réuni ce mardi 27 septembre 2022 les acteurs de la filière fruits et légumes pour valider avec eux le processus d'élaboration et le calendrier partagé du plan de souveraineté de moyen et long terme pour la filière annoncé le 16 mars dernier par le Gouvernement dans le cadre du plan de résilience.

Le volet agricole du plan de résilience économique et sociale répond à l'objectif de faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine sur la situation des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Au-delà des mesures immédiates de soutien économique apportées aux filières les plus touchées, ce **plan prévoit l'adoption de stratégies opérationnelles de sortie des dépendances dans des secteurs clés** visant à renforcer notre souveraineté nationale et européenne, notamment alimentaire.

Pour ce qui concerne la filière fruits et légumes, cette ambition de moyen/long terme s'appuiera sur **l'élaboration d'un plan d'actions pour conforter la souveraineté, française et européenne, de la filière des fruits et légumes.**

Pour répondre à ses ambitions en matière de **souveraineté alimentaire**, la France dispose de réels atouts pour être plus autonome et sécuriser sa production de toutes les gammes de fruits et légumes avec une grande diversité de territoires et de zones climatiques, dans l'hexagone mais également dans les territoires ultra-marins.

Le plan vise à donner un cadre stratégique et des leviers d'actions opérationnels afin que la filière fruits et légumes puisse inverser la tendance des courbes de production à horizon 2030 et répondre à ces défis.

C'est également un défi **environnemental** pour la filière d'augmenter sa production dans un contexte de changement climatique et de réussir pleinement sa **transition agroenvironnementale** pour répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire de demain par des méthodes de production durable.

Afin d'élaborer ce plan et ces leviers d'action, des discussions associeront professionnels et services concernés au niveau transversal sur les grands axes stratégiques suivants : (1) Protection des cultures, (2) Compétitivité, investissements et innovation, (3) Recherche, expérimentation, formation et renouvellement des générations, (4) Dynamisation de la consommation de fruits et légumes dans le modèle alimentaire.

D'octobre à la fin de l'année, les travaux vont se mener autour de ces groupes de travail pour aboutir

début 2023 à la validation du plan et la mise en œuvre des premières actions.

Pour Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :

« Ce plan de souveraineté pour la filière fruits et légumes répond au défi majeur de renforcement de notre souveraineté alimentaire nationale et européenne. Les travaux lancés ce jour permettront d'installer une ambition stratégique à horizon 2030 qui nécessitera de tenir compte des facteurs de résilience. La résilience de notre monde agricole face aux effets du changement climatique est en effet un enjeu central pour garantir notre souveraineté alimentaire. Je veux saluer la mobilisation des professionnels de la filière pleinement engagés dans l'élaboration de ce plan d'actions, de ses objectifs et de la construction, de la mobilisation et du déploiement des leviers et moyens pour y parvenir. »

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv